

T

Tous les ans la fin de l'année nous apporte l'occasion de vous donner rendez-vous pour des moments de rencontres conviviales auxquels notre équipe municipale est très attachée.

Rendez-vous vous est donné au **concert gratuit de Noël organisé dans l'église de Marssac le 8 décembre**. Nous aurons plaisir à vous retrouver ensuite autour d'un vin chaud servi sur la place du Barry ou à l'intérieur de la mairie, selon le temps.



Rendez-vous aussi à tous nos aînés pour le **traditionnel repas dansant le 13 janvier**. Les élus organisateurs apportent le plus grand soin à la préparation de cette manifestation qui chaque année fait l'unanimité. Nous vous y attendons très nombreux et pour que personne ne soit privé de la fête, n'oubliez pas que



la mairie organise ce jour-là le transport des personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Vous êtes, enfin, toutes et tous cordialement invités à la **cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le 19 janvier**. C'est pour nous un moment privilégié pour faire le point sur l'année écoulée et les projets à venir et discuter avec vous autour d'un buffet. Cette année encore nous aurons le plaisir de discuter en musique.

Dans l'attente de vous y retrouver, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Anne-Marie Rosé





[sommaire]

Travaux sur la commune	p 3 & 4
IL y a un an, Compobaie Solutions reprenait Aluminium System	p 5
L'école de Marssac à l'honneur dans le Grand A	p5
10 ^{ème} cérémonie «Un enfant un arbre»	p 6 & 7
A vos agendas	p 8
Grand jeu de Noël des commerçants	p 8
Dégradations à répétition	p 9
Une Marssacoise championne du monde	p 10
Inscriptions sur les listes électorales	p 10
Commémoration de la victoire et de la paix	p 11
Compte-rendu du conseil municipal	p 12 & 13
Concert de Noël	p 14
Invitation	p 14
Etat civil	p 15
Fêter la nouvelle année avec nos aînés	p 15
Une nouvelle animatrice pour le CMJ	p 15
Loto du Comité des fêtes	p 16
Assemblée générale de Marssac Aventure	p17
Ambiance Scandale fait danser la rentrée	p 17
Le club de Basket en pleine forme	p 17
Vos relais de quartier	p 18
Liste des associations	p 19
L'orchestre de l'Association Culturelle Marssacoise	p 20
Miniatures agricoles : une grande réussite	p 20
La vie de la paroisse	p 20
Programme des fêtes de fin d'année	p 21
Erratum	p 22
Le wa-Jutsu vous invite	p 22
La Maison Gourmande	p 22
Une nouvelle association : Team Punisher	p 22
Bibliothèque «La Vieille Cantine»	p 23
Numéros utiles	p 23
Invitation au repas des aînés	p 24

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin pascal.crepin@wanadoo.fr

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 80 41 20 42

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Les travaux sur notre commune



Réaménagement de la rue Tonimarié : le chantier avance

La première phase de travaux (section de rue entre l'Esplanade de la Liberté et le stade) est en cours. Les travaux avancent bien. Toutes les bordures ont été posées. La mise en conformité du pluvial et les branchements de gaz sont terminés. Les travaux sur les réseaux secs devraient être finis pour la fin de l'année. Les travaux de la seconde tranche (section entre stade et Mairie) démarreront en janvier.



Les travaux d'enfouissement sur le réseau haute tension ont repris

Le chantier, un temps retardé par le refus de la SNCF de laisser passer le réseau Enedis sous le passage à niveau, a repris ce mois dernier avec le fonçage sous la voie ferrée entre la distillerie et la salle municipale, suivi de la pose des gaines sous chaussée, notamment rue des trincades et rue des écoles. La mise en service devrait être effective pour début 2018. Fils et poteaux aériens seront ensuite déposés et recyclés. Au final, ces travaux permettront de supprimer 1150m de réseau aérien.



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

Afin de mener à bien les opérations de recensement, un agent recenseur se présentera chez vous à partir du jeudi 18 janvier 2018 et vous présentera deux questionnaires. Il pourra, si vous le souhaitez, vous aider à les remplir.

Bon à savoir : l'agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore (avec photo) signée par le maire.

Réservez-lui le meilleur accueil.



Les travaux sur notre commune



Salles des fêtes : des sanitaires adaptés pour les personnes à mobilité réduite

C'était une des opérations prévue dans l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) approuvé par les élus du conseil municipal en 2015. Ces travaux, que la municipalité a confiés à l'entreprise Probat, nous ont donné l'occasion de modifier le positionnement des sanitaires et du local technique existants. Le chantier terminé, le public disposera de 6 WC, dont 1 pour PMR, tous accessibles depuis le hall d'accueil. De son côté, le nouveau local d'entretien aura un accès direct depuis la grande salle. Le chantier devrait durer trois mois.



Entretien du monument aux morts

La surface de pelouse synthétique au pied du monument aux morts n'est pas bien grande mais elle se doit d'être impeccable. Le temps passant, elle avait perdu de son éclat. Les agents en charge des espaces verts y ont été attentifs et l'ont intégralement changée.

Illuminations et Sapin de Noël

Installés par l'entreprise Escaffit, guirlandes et motifs illumineront Marssac du 5 décembre au 5 janvier. Le grand sapin normand, lui, a été installé sur la place du Barry par nos agents municipaux. Une opération délicate, pour laquelle ils ont pu bénéficier, cette année encore, de l'aide de l'entreprise Poquet qui a amené sur place son camion grue, ainsi que l'entreprise Batiland qui est venue avec son manitou pour déplacer le pressoir. Nous les en remercions.



Elagage des platanes

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eco. Va.Na. Vingt-six platanes ont été élagués, rue de la gare, place et rue de l'église et allée des platanes. Les arbres de la place de la chapelle et de «la ville vieille» seront traités l'an prochain.



Les feuilles mortes se ramassent à la pelle...





Il y a un an, Compobaie Solutions reprenait la société Aluminium System

C'est le 16 novembre qu'a eu lieu une sympathique manifestation qui a regroupé salariés, fournisseurs, élus de l'agglomération et représentants institutionnels pour marquer le 1^{er} anniversaire de la reprise d'Aluminium System, entreprise de Puygouzon, par le groupe Compobaie Solutions, leader français du bloc baie béton, dont le siège est à Marssac.



Une acquisition, a souligné le directeur, monsieur Thierry César, qui a permis de reprendre 12 personnes dont l'emploi était plus que menacé et d'enrichir les compétences de la société dans le domaine de la menuiserie et des murs rideaux en aluminium.

Une visite commentée du site puygouzonais a permis de découvrir les spacieux ateliers de fabrication venus renforcer les capacités de développement du groupe qui prépare l'avenir avec pragmatisme et détermination.

A noter : L'activité «Aluminium» de Compobaie a été intégralement transférée de Réalmont à Puygouzon. Les espaces libérés ont été remis à disposition des ateliers PVC et Fermetures du groupe restés implantés à Réalmont.

Compobaie Solutions recrute

La société recherche des ouvrier(e)s fabrication de menuiserie aluminium
Date de l'offre: 3 novembre 2017
Type de contrat: CDI- 35H
Lieu de travail : Puygouzon
Poste(s) à pourvoir immédiatement

Plus de renseignements sur le site <http://www.compobaie.fr/offre-menuiseries>

L'école de Marssac à l'honneur dans le Grand A

Le dernier numéro (novembre-décembre) du journal de l'Agglomération consacre une double page à notre école mettant en avant son dynamisme et la richesse des activités scolaires de nos jeunes écoliers. Un focus est aussi fait sur l'action «Retour vers le passé» qui a amené Danièle, Anne-Marie, Yvonne, Jacqueline et Pierre, tous membres de l'association Génération Mouvement, à partager leur souvenirs d'autrefois avec les élèves de maternelle, du CP et du CM2.

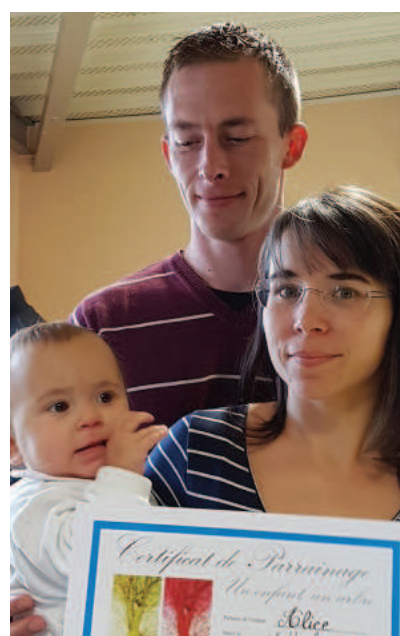
N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil. Il met joliment en avant notre dynamique école.

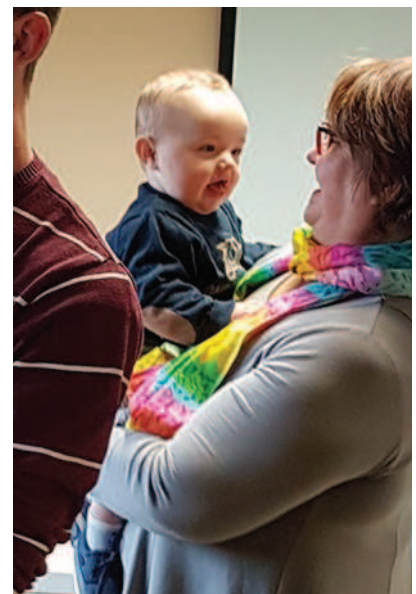




10^{ème} cérémonie « Un enfant un arbre »

Un mariage ayant lieu dans la salle du conseil, c'est dans la salle de l'astrolabe que s'est déroulée la 10^{ème} cérémonie «un enfant, un arbre», organisée par les élus de la commission cadre de vie. Trente familles ont été contactées. Douze nous ont répondu qu'elles souhaitaient que leur enfant parraine un arbre et six d'entre d'elles étaient présentes, ce 18 novembre, pour le tirage au sort qui a attribué un arbre à chaque enfant. Poiriers, chênes, pins parasols, érable et prunus seront plantés par nos agents dans les espaces verts du complexe omnisports, à l'exception d'un noisetier qui sera installé dans le parc, face à la mairie, où un écreuil semble avoir élu domicile !





Liste des enfants ayant participé à l'opération, nés entre le 22 novembre 2016 et le 15 Novembre 2017

LAQUAINE Alice	5/12/2016	Poirier à fleurs
NIGRIS Livia	27/12/2016	Frêne angus
BOUMELID Nelia	09/02/2017	Frêne ornus
DUVICQ Martin	05/03/2017	Poirier pyramidal
GALVEZ Inès	16/04/2017	Frêne angus
GRAFF HERMAGNE-ROCHER Gaspard	05/05/2017	Erable champêtre
SAVY Téo	30/05/2017	Pin parasol
STAVASIUS BONNET Romane	08/06/2017	Noisetier
MIGNONE Alessio	04/07/2017	Pin parasol
MALROUX Eli	10/07/2017	Poirier tige
PARISET Paul	16/08/2017	Prunus serulata
SZCZEPANIAK Elia	24/09/2017	Noisetier

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr



A vos agendas

2017	3 déc		ARTISTIC'NOEL
	8 déc	20h30	Concert de Noël
	9 déc	17h30	AG de la Boule Marssacoise
	10 déc	14h30	Thé Dansant de l'Accordéon Club Gaillacois
	15 déc	20h30	AG de Marssac Aventure
	16 déc	14h	AG du badminton
	16 déc	20h	Ambiance scandale - gala de Noël
2018	13 janv	12h00	Repas des Aînés
	19 janv	18h30	Vœux à la population
	28 janv	14h30	Loto du comité des fêtes
	3 févr	16h	Loto des Amis de l'Ecole
	9 -10 -11 février		ARA - Exposition peinture
	17 févr		Loto Ambiance scandale

Joyeux Noël
avec les
commerçants
du marché et
du village

La dynamique association des commerçants du marché et du village organise cette année encore une grande tombola de Noël. Celle-ci est gratuite et ouverte à tous. Qu'on soit ou non un habitué du marché ou des commerces du village, tout le monde peut tenter sa chance pour gagner l'un des nombreux lots mis en jeu. Merci à tous les commerçants qui participent à cette opération pour cette belle animation de la vie de notre village.

Tombola de Noël

Des Commerçants Village et Marché MARSSAC sur TARN



Tentez votre chance

Du vendredi 15 au
vendredi 22 décembre 2017



Dégradations à répétition, soyons tous vigilants

Des impacts de coups sur les portes du complexe omnisports, dès la fin du chantier, une salle de classe fraîchement repeinte et ses meubles neufs vandalisés trois jours avant la rentrée, une tentative d'effraction dans la salle de l'Astrolabe il y a une semaine...

Et si on remonte un peu dans le temps : les WC publics de l'aire de jeu de la rue Tonimarié détruits, les barrières de la même aire, arrachées, la bibliothèque vandalisée, des murs tagués...

Ces actes d'incivilité, qui sont très majoritairement le fait de jeunes gens désœuvrés, sont inadmissibles. Non seulement ils portent atteinte au bien public mais ils entraînent des coûts de réparation importants.

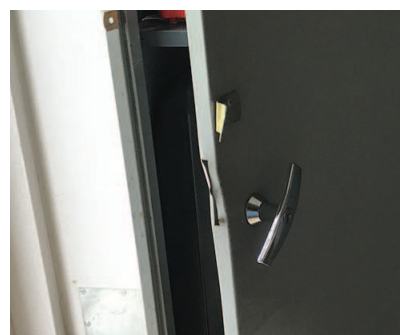
La municipalité ne reste pas sans rien faire. Plainte est déposée à chaque fois auprès de la gendarmerie qui croise les renseignements et repère peu à peu les jeunes qui apparaissent régulièrement impliqués dans ces faits divers. Par ailleurs le conseil municipal a décidé de mettre en place des installations de vidéo protection pour protéger les bâtiments communaux.

Parents, vous pouvez aussi agir

Comment ? En rappelant aux enfants que les équipements publics sont au service de tous les marssacois et qu'il faut les respecter, comme on doit aussi respecter le travail des agents

municipaux et des bénévoles associatifs. En les orientant vers des activités sportives et de loisirs qui peuvent les aider à canaliser leur énergie et à faire l'apprentissage des règles sociales et du vivre ensemble. En veillant aussi à ce qu'ils ne traînent pas, désœuvrés, dans les rues de Marssac en journée ou tard le soir.

A l'approche des prochaines vacances scolaires, soyons tous vigilants !





Une Marssacoise championne du monde !



Nous vous relations dans une édition précédente de notre bulletin municipal le passage des championnats du monde Gran Fondo UCI à Marssac, au cours duquel nous avons accueilli le doyen des cyclistes français Robert MARCHAND.

Nous sommes heureux de saluer aussi la magnifique victoire de Claudia CARCERONI GILLES, résidente à Marssac au quartier Bernissard depuis deux ans, lauréate de l'épreuve sur route dans sa catégorie d'âge (même catégorie que Jeannie LONGO qui concourait aussi) ; Claudia a parcouru les 100 kms de l'épreuve à travers le vignoble gaillacois et les monts de Grésigne à une moyenne de plus de 37 km/heure avant de s'imposer à ses

quelques 80 adversaires des cinq continents. Bravo à elle !

Et nos félicitations renforcées en sachant que Claudia s'est investie sans compter pour l'organisation de ces championnats du monde aux côtés de son époux le Général Roland GILLES, Président du comité d'organisation, qui a lui aussi disputé les épreuves sur route. Bravo à tous les deux !



Inscriptions sur les listes électorales : il est encore temps !



L'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire pour pouvoir voter. Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans, sous condition qu'ils n'aient pas changé d'adresse depuis. En dehors de cette situation, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Deux conditions sont nécessaires pour pouvoir s'inscrire : avoir la qualité d'électeur (c'est-à-dire avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques) et avoir une attache avec la commune (soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la CFE).

Il est possible de s'inscrire en mairie jusqu'au samedi 30 décembre, 12h. Vous devez vous munir d'une

pièce d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif d'attache avec la commune. Un tiers dûment mandaté peut aussi faire la démarche à votre place. Vous pouvez également demander votre inscription par courrier.

**Pour tous renseignements complémentaires
contacter la mairie au 05 63 55 40 47
ou accueil@marssac-sur-tarn.fr**

Votre article dans le prochain Marssac info de janvier/février ?

à envoyer avant le 15 janvier 2018
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.





Commémoration de la victoire et de la paix Hommage à tous les « morts pour la France »

Message de la Mme Geneviève Darrieussecq,
Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées
11 novembre 2017

Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.

Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés.

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XX^{ème} siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le



moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto.

Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée.

Traversée par deux révolutions, la Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front occidental.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.



Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clémenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.

En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.



- CONSEIL MUNICIPAL n° 17/05 - Compte-Rendu de séance Séance du 31 août 2017 - 19 h 00

L'an deux mille dix-sept et le trente et un août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoints.
Fanny BOULZE, Jean-Pierre CASSAGNES, Bruno DORÉ, Elise FARGIER, Michel GASC, Jean GUILHEM, Gilbert ROCHE, Christelle SUAOU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Christelle CARRIERE par Myriam DELARUE,
Morgane DESMAZES par Lydie PICARONIE,
Joël LOUP par Michel GASC,
Anne PIEROT représentée par Jean-Pierre CASSAGNES,
Thierry STEFANON représenté par Thierry MALLÉ.

Absents excusés : Pascal CRÉPIN Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Aline GARTNER, Pascal PECHARMAN, Jean-Pierre PUJOL.
Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE.

Date de convocation : 26/08/2017

Approbation du compte-rendu de la séance du 26 juin 2017

Le compte-rendu de la séance du 26 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Complexe Omnisports :
 - Règlement intérieur,
 - Convention de mise à disposition,
 - Montant caution badge,
 - Modification règlement intérieur cantine,
 - Convention école et cinéma.

Questions diverses

Attribution du marché de fourniture et de livraison des repas en liaison froide

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'attribution du marché de fourniture et de livraison des repas en liaison froide à l'entreprise Compass Group France (Scolarest), le 18 juillet 2017, pour deux années scolaires. Pour mémoire, deux prestataires avaient déposé une offre. L'entreprise Scolarest et l'association le Grand Champ à Lagrave. Celle-ci était la prestataire de la commune depuis quatre ans.

1- REGLEMENT INTERIEUR COMPLEXE OMNISPORTS

Madame la Maire indique que, suite à la construction récente du complexe omnisports communal, et au nombre important d'utilisateurs potentiels, il convient de réglementer l'accès à cet équipement et les conditions de son utilisation. Ceci, dans l'intérêt de sécurité et d'hygiène et afin d'assurer un fonctionnement normal conformément à l'ensemble de la réglementation en vigueur. Elle précise que les élus ont reçu précédemment un exemplaire du projet de règlement intérieur.

Le Conseil municipal, avec deux abstentions et 16 voix pour :

- Approuve le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération.

2 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU COMPLEXE OMNISPORTS

Madame le Maire rappelle qu'au-delà des aides financières versées sous la forme de subventions, une commune peut apporter aux associations des aides en nature sous la forme de mises à disposition, permanentes ou non, d'installations ou de locaux communaux et de matériel ou de mobilier. Ces mises à disposition doivent faire l'objet d'une convention entre la commune et les associations bénéficiaires.

Suite à la construction récente du complexe omnisports communal sis dans la ZAC du Bourdelas, rue Tonimarié, et sa mise à disposition aux associations, il convient, dans un souci de clarification et de conformité juridique, de formaliser cette démarche par la voie d'une convention définissant les conditions de mise à disposition des locaux, les modalités de contrôle et les obligations et engagement des parties.

Les modalités de cette mise à disposition sont précisées dans la convention annexée à la présente délibération dont les élus ont pu prendre connaissance précédemment.

En conséquence, Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante :

- d'approuver le principe et la mise en œuvre d'une convention de mise à disposition par la Commune du nouveau complexe omnisports aux profits des associations conformément à la convention annexée à la présente délibération,
- d'approuver le principe d'une utilisation élargie des termes de cette convention à d'autres utilisateurs autorisés (Ecole, RAM, Crèche...),
- d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention avec les utilisateurs bénéficiaires.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention et ses annexes telles qu'annexées à la présente délibération
- Autorise Madame le Maire à signer ladite convention avec les futurs utilisateurs du complexe omnisports



ports.

3 - COMPLEXE OMNISPORTS : MONTANT DE LA CAUTION POUR REMISE DES BADGES

Madame le Maire indique que les locaux du complexe omnisports sont équipés d'un système de sécurité géré informatiquement par la Commune. Ce système permet un accès par badge aux locaux sportifs uniquement aux personnes dûment autorisées à le faire à un horaire prédéfini.

La liste de ces personnes autorisées est précisément définie dans l'annexe 3 de la convention de mise à disposition signée par les présidents des associations ou autres responsables institutionnels.

Chaque badge délivré est nominatif. Une caution de 10 € par badge est demandée. Ce montant sera restitué lorsque le badge sera rendu à la mairie.

Le système de contrôle d'accès par badge pourra être étendu aux autres bâtiments communaux.

La régie des prestations diverses sera modifiée pour prendre en compte ce nouveau service.

Le Conseil Municipal, après délibéré, avec une abstention et 17 voix Pour:

- Approuve la mise en place d'une caution de 10 € par badge délivré et la prise en compte de ce nouveau service dans la régie des prestations diverses.

4 - REGLEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE : MODIFICATION APPLICABLE AU 1ER SEPTEMBRE 2017

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2012, modifié le 23 novembre 2015, approuvant le règlement du service de restauration scolaire,
Considérant la nécessité de modifier ledit règlement dans deux de ses articles,

Madame le Maire propose à l'assemblée la modification des articles 3 et 4 comme suit :

Article 3 : Inscription des élèves au restaurant scolaire

Age requis

Conformément à la réglementation PMI, les enfants sont admis au restaurant scolaire à partir de 3 ans.

Modalités d'inscription

Chaque année, les parents des élèves des classes maternelle et primaire fréquentant le groupe scolaire doivent OBLIGATOIREMENT remplir un dossier type dans lequel est précisé le mode de fréquentation :

- Régulier : les repas sont pris les mêmes jours tout au long de l'année.
- Occasionnel : les jours sont réservés au plus tard le mardi à midi précédant la semaine où l'enfant doit manger à la cantine. La réservation peut s'effectuer en se connectant à « l'Espace parents » sur le

site internet de la commune. Elle peut s'effectuer également à l'aide de tickets de commande de repas, disponibles en mairie.

La suite de l'article 3 est sans changement

L'Article 4 : Facturation des repas

Tout repas commandé donne lieu à facturation

Tarifcation

Les tarifs des repas font l'objet d'un vote en Conseil Municipal. Par souci d'équité, la tarification prend en compte les revenus et la composition des familles. Les tarifs appliqués aux familles sont modulés selon le montant du quotient familial calculé par la CAF. Deux tarifs (un tarif de base et un tarif majoré) sont appliqués selon les situations ci-dessous :

- Enfant inscrits au repas : repas facturé au tarif de base.

- Enfants inscrits avec retard ou non inscrit mais présents au repas : Le repas sera facturé au tarif majoré (majoration de 50 % du tarif de base).

Il est rappelé que les enfants dont la fréquentation est occasionnelle doivent être inscrits au plus tard le mardi à midi de la semaine précédant le repas. Cette inscription peut se faire directement sur le site de la commune ou en utilisant un ticket de commande de repas. Les cas d'enfants non-inscrits mais présents au repas doivent donc rester tout à fait exceptionnels.

La suite de l'article 4 est sans changement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la modification des articles 3 et 4 du règlement du service de restauration scolaire, tels qu'indiqués ci-dessus.

5 - CONVENTION ECOLE ET CINEMA

Depuis l'année dernière, les communes dont les écoles sont engagées dans un projet « école et cinéma » doivent apporter leur soutien financier à cette opération, par le biais d'une contribution versée à Média Tarn. La participation demandée est de 1.50 € par élève et par an.

5 classes de l'école de Marssac étaient inscrites l'année dernière sur le programme Ecole et Cinéma. Madame le Maire propose de reconduire la participation de la commune sur les mêmes bases pour l'année scolaire 2017/2018.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à renouveler la convention avec l'association Média Tarn pour l'année scolaire 2017-2018

- Approuve la participation de 1.50 € par élève inscrit pour l'année scolaire 2017/2018.



Concert de Noël

Vendredi 8 décembre 2017
en l'église de Marssac - 20h30

 **Concert gratuit** 

1 - Chorale des Escoussières de Rabastens

Chef de chœur : Maryk Choley

Noël jazz
Noël blanc
Chœur des clochettes (Wolfgang Amadeus Mozart)
Rêve ta stogne (Chant russe)
Tit' Fleur Fanée (Chant populaire de La Réunion)
Barcarolle (J. Hoffman)
Va pensiero (Giuseppe Verdi)
Il carnevale (Gioachino Rossini)

2 - Chorale AG-UT-SOL d'Aguts

Chef de chœur : Nathalie Alaux

Diego (Michel Berger)
Tu verras (Claude Nougaro)
Tu es mon autre (Lara Fabian)
Je vole (Michel Sardou)
Paris en colère (Mireille Mathieu)
Non je ne regrette rien (Edith Piaf)
New York, New York (Liza Minelli)

3 - Groupe vocal Tempo Harmony de Marssac

Noël ensemble (Collectif pour association caritative)
Frontières (Yannick Noah)
Nos mains (Jean-Jacques Goldman)
Alléluia (Léonard Cohen)
We are the world (Collectif pour association caritative)
La terre promise (Richard Anthony)
Aimer à perdre la raison (Jean Ferrat)
Tant qu'on rêve encore (Le Roi Soleil)
L'Envie d'aimer (Les 10 Commandements)

4 - Chants communs

Petit garçon et Douce nuit



Un vin chaud est offert à la fin du concert

Invitation



*Madame le Maire
et les élus du conseil
municipal ont le plaisir
de vous convier à la
cérémonie des vœux à la
population qui se
déroulera
le vendredi 19 janvier
à 19 h
à la salle des fêtes.*



Votre article dans le prochain Marssac info de janvier/février ?

à envoyer avant le 15 janvier 2018
pascal.crepin@wanadoo.fr

**Pas de fichiers en PDF / Textes sous
word / Photos en JPEG**

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris).
Merci de votre compréhension.



ETAT CIVIL

du 1^{er} décembre 2016 au 17 novembre 2017

avec l'autorisation de parution des intéressés ou de leur famille



NAISSANCES

LAQUAINE Alice	05/12/2016
JULIEN Liam	13/12/2016
NIGRIS Livia	27/12/2016
BOUMELID Nelia	09/02/2017
STAVASIUS BONNET Romane	08/06/2017
MALROUX Eli	10/07/2017
CORBIERES Jeevan	16/08/2017
PARISET Paul	16/08/2017
SZCZEPANIAK Elia	24/09/2017



MARIAGES

BONNET Baptiste et STAVASIUS Karine	27/05/2017
ROUX Hervé et GOTHA Eva	03/06/2017
GUIET Fabrice et DROUARD Marie-Véronique	03/06/2017
MEXÉ Eric et HORNY Sandrine	24/06/2017
BERTRAND Stéphane et PISSEAU Nathalie	16/09/2017
GIANNUZZI Pierre et HOUÉDANOU Désirée	18/11/2017



DÉCÈS

MAGAUD Isabelle veuve BRU André	30/12/2016
BASTIDE Marthe veuve GARTNER Gaston	23/01/2017
BOER Bruno	29/01/2017
GAUBERT Denis	19/02/2017
RATIER Suzanne veuve CAYSSIAL Jacques	22/04/2017
CAZORLA Simone veuve MARTINEZ Antoine	12/06/2017
COLOMBIER Héliette veuve OUVRIER Jean	31/07/2017
BALARD Marcelle épouse REVERBEL André	10/08/2017
RECOULES Yvette veuve AUDIGUIER François	01/09/2017

Fêter la nouvelle année avec nos aînés

Le repas des aînés est organisé tous les ans par la municipalité qui invite tou(te)s les marssacois(es) de 70 ans et plus, accompagné(e)s de leur conjoint(e) à se retrouver à la salle des fêtes pour un moment festif et dansant. **Cette manifestation, qui aura lieu, cette année, le samedi 13 janvier, est totalement gratuite.**

La seule obligation est de s'inscrire à la mairie au moyen du bulletin d'inscription qui figure en dernière page de ce journal.



La municipalité met en place un service pour aller chercher à domicile les personnes dépourvues de moyens

de transport et pour les ramener chez elles quand elles le souhaitent. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous faire connaître en passant à la mairie ou en téléphonant au 05 63 55 40 47.

A noter : les personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans leur vie quotidienne par «un aidant» peuvent s'inscrire avec cette personne.



Une nouvelle animatrice pour le Conseil Municipal Jeunes

Nous avons le plaisir de saluer l'arrivée de Catherine Vialard-Baptiste qui prend la suite de William Chèvre pour animer le Conseil Municipal Jeunes. Directrice de l'association la «Clé des champs», cette animatrice d'expérience aura comme première tâche d'organiser les nouvelles élections de nos jeunes élus. Le mandat de leurs prédécesseurs se terminant cette année.

Nous aurons l'honneur, lors de la cérémonie des vœux, de vous présenter le visage de ce nouveau conseil municipal jeunes.

Nous souhaitons à Catherine et aux futurs élus une belle arrivée et un bon début de mandat.



LOTO GEANT

du Comité des Fêtes de MARSSAC

dimanche 28 janvier

14h30



Salle des Fêtes



12 parties

(quine, double quines, carton plein)





Assemblée générale de Marssac Aventure



L'assemblée générale de Marssac Aventure aura lieu le **vendredi 15 décembre à 20h30 à la salle des fêtes de Marssac.**

Cette soirée permettra de faire un bilan de l'année écoulée et de définir les nouveaux objectifs pour 2018.

C'est aussi l'occasion d'accueillir de futurs adhérents ou des personnes en quête de renseignements sur le foot salle, le vélo ou la marche.

Le club de Basket en pleine forme



Pendant les vacances de la Toussaint, quelques enfants du club ont décidé de ne pas ranger les baskets et de venir participer à une journée de stage organisée par Benjamin, bien aidé en cela par Lucie, Patrice et deux jeunes éducateurs du club de basket d'Arthes/Saint - Juery, Rayan et Tony.

Le but de ce stage était le perfectionnement individuel et collectif mais aussi de vivre un moment de convivialité lors du pique-nique du midi.

Nos équipes commencent le championnat dès le week-end du 11 novembre. Tout au long de l'année, venez les encourager et, pourquoi pas, vous prendre de passion pour le basket. Notre club est toujours à la recherche de bonnes volontés pour nous aider à continuer de grandir.

Benjamin BERMENGO, éducateur sportif

Ambiance Scandale fait danser la rentrée... et la fin de l'année

Pour sa 5^{ème} saison le studio de danse est ravi de cette rentrée dans leur nouveau studio/complexe tout beau tout neuf ! Les nouvelles disciplines et les nouveaux professeurs ont été très bien accueillis par nos élèves.

Les cours de danse sont complets !

Nouveautés

Les cours de pole dance et de jumping fitness seront mis en place dès le lundi 4 décembre pour le pole dance et mardi 5 pour le jumping ! Attention, places limitées.

Nous avons commencé notre saison stage de danse une spécialité de notre studio !

Un stage de danse hip-hop avec Armel Chorégraphe de la dernière tournée My Way de Matt pokora et de nombreux artistes !

Ce stage a proposé deux cours ! Un enfant / ado et un cours inter / avancée !

Lorenzo Hanna était présent pour un stage de dance-hall funk. Il a ravis tous nos élèves .

La Scandal Compagnie sera présente sur le match de basket albigeois le 10 décembre lors de la mi-temps !

Notre gala de Noël sera le dimanche 17 décembre à 20h à la salle des fêtes de Marssac, ouverture des portes 18h avec un petit marché de Noël spécial Ambiance Scandale !

Notre Scandal Shop de vêtement, nouvelle collection sera présenté ainsi que nos accessoires de Noël préparés par nos supers bénévoles ! Dès 20H une représentation de nos danseurs (ses) de leur travail depuis septembre et pour finir la remise des cadeaux pour nos danseurs (ses) !

A noter : master-class (dès 10 ans) jumping fitness avec Harmomo (coach jumping fitness diplômé)
Dimanche 17 décembre 10h30-11h30 à la salle des fêtes (10 places)

Tarif : 10€

Laissez-vous tenter et venez découvrir la nouvelle discipline fitness qui va faire travailler tout votre corps ! Alors... prêt(e) à Jumpé ?

Pour rester informé des nouveautés et des informations du studio rendez-vous sur notre page Facebook : Studio de danse ambiance Scandale ou pour toutes autres demandes

ambiance.scandale@laposte.net

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

RELAIS DE QUARTIER AU COEUR DE MARSSAC

Connaissez-vous votre relais de quartier ?

Ces volontaires, hommes et femmes, se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

Secteur 1 Centre ville - Tonimarié Le hameau 2 - Vieux Marssac

Mme LO Catherine 05 63 55 20 51
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96
xavier.mialhe@sfr.fr
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Secteur 5 Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal - Les Zagadies - Plaisance - Clos de Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17
claudette.brissebrat@sfr.fr

Secteur 2 Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 6 La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47

Secteur 3 Lamartine - Pelbousquié

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87
olivier.redels@sfr.fr

Secteur 7 La Vialette - St Barthélémy - Guille Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41
Mme RIVES Yvette 05 63 53 95 07

Secteur 4 entre la route de Lagrave, la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12
Mme ALARY Sylvie 05 63 55 46 16
M. PECH Roger 05 63 55 42 75



Liste des Associations de Marssac

ACTIVITÉS SPORTIVES & PHYSIQUES

Ambiance Scandale (Danse)	Gabrielle GONZALEZ	06.72.10.96.57
Association Touristique et Motonautique des Rives du Tarn (A.T.M.)	Philippe MILLOT	05.63.53.37.27
Autan pour soi (Yoga-Qi Gong-Relaxation)	Yvonne GILBERT	06.85.80.57.11
Football Club Marssac-Rivières-Senouillac-Rives du Tarn	François ENGUILABERT	06.82.30.42.32
Gymnastique Volontaire (Adultes, Enfants et Seniors)	René ROUTABOUL	05.63.55.21.30
Handball	Romain BERRO	06.50.82.53.66
Judo Club Marssacois	Monsieur DROUET	06.33.38.50.04
La Boule Marssacoise	Christian BAÏTA	06.12.70.57.04
Les Rives du Tarn Running (Course à pied, marche)	Christian MALLOL	05.63.53.27.39
Marssac Athletic Rugby Club (M.A.R.C. - Rugby XV)	Jean-Pierre PUJOL	06.87.05.17.14 06.85.05.18.43
Marssac Aventures (Foot en salle, VTT)	Laurent VAUR	06.30.58.27.29
Marssac Badminton	Stéphane ISSERT Lucie	06.71.78.19.22
Marssac Basket Club	Bernard ALIBERT	06.86.01.90.40
Marssac Florentin Aussac Tennis Club	Stéphane ESTRADE	06.24.38.81.80
Marssac Rugby XIII	Claude BRISSEBRAT	06.69.56.50.17
Marssac Volley Club	Stéphane PÉCOULT	06.87.91.06.75
Pleine Conscience de soi (Méditation)	Nicolas PASAMAR	06.23.56.71.57
Sabor a mi (Salsa cubaine)	Oscar DELIS BARCELO	07.85.80.32.91
Team Punisher (Airsoft)	Bruno FAYON	06.23.94.74.56
Temps Danse	Magali EUDIER	06.60.28.93.41
Vie Saine et Evolution spirituelle	Jean-Paul BONNEVILLE	05.63.55.45.56
Wa-jutsu club Marssac	Muriel CAFFAREL	06.64.19.07.80

ACTIVITES DE LOISIRS & CULTURELLES

Albigeois Québec	André LAGRANGE	05.63.53.16.56
Ambiance Franco Portugaise de Marssac	Céline DE QUEIROS	06.78.14.87.36
Association Culturelle (Musique)	Nelly LEVEAUX	06.70.07.04.76
Atelier Rencontre Artiste (A.R.A - Peinture)	Michel GRAFF	05.63.53.36.82
Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn	Jean GUILHEM	06.63.67.58.18
Endacom e d'aici (occitan)	Laetitia CORON	06.15.34.17.74
Génération Mouvement Club de l'amitié et des aînés ruraux	Pierre ROCHE	05.63.55.41.07
La Vieille Cantine (Médiathèque Associative)	Isabelle KERVOEL	05.63.53.12.11
Les Amis de l'Ecole (Parents d'élèves)	Isabelle NESPOULOUS	06.88.50.48.74
Les Amis des Cartes	Ali RAMRANE	07.87.44.34.05
Les Planches (Théâtre)	Bénédicte GRAFF	06.22.22.95.27
Mélodie'n Sol (Chorale)	Françoise GRAFF	05.63.53.36.82
Micro Média Informatique	Marc LAVAL	05.63.55.48.17
Miniatures Agricoles du Sud-Ouest	Jean-Luc BOURREL	06.88.05.03.78
Scrabble Marssacois	Yvonne POULARD	05.63.53.16.65
Tempo Harmony (Groupe vocal)	Suzanne KHADRIA	06.83.50.87.05
Passion et Talent (Loisirs créatifs)	Ginette GILLES	05.63.38.69.85

ASSOCIATIONS SOCIALES & EDUCATIVES

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	Michèle BIROT	05.63.53.09.83
Association des crèches de Marssac et Terssac	Christelle ATMANE	05.63.36.92.39
Association Marssac Ensemble (Vie citoyenne)	Bruno DORÉ	06.24.42.23.51
Comité Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A.)	Bernard MOSAGNA	05.63.53.28.34
Comité Paroissial	Jean-Luc GARNIER	06.51.63.98.35
Garder le lien (Espace solidarité et partage)	Fabrice ORIONNOT	06.45.81.62.31
La Clé des Champs (Centre de Loisirs)	Severine COSTES	06.99.71.24.93



L'orchestre de l'Association Culturelle Marssacoise

Si vous passez près de l'Astrolabe le vendredi soir, vous pourrez entendre des mélodies joyeuses s'échapper de la salle des associations. C'est l'orchestre de l'Association Culturelle Marssacoise qui répète assidument! Dirigés par monsieur Neau, quatre accordéonistes, une pianiste et une saxophoniste se rassemblent avant tout pour le plaisir de jouer ensemble, tous les vendredis à 19h.

Renseignements au 06 70 07 04 76



Miniatures agricoles : une grande réussite

Pour la 9^{ème} édition l'exposition de miniatures agricoles a encore été une réussite avec, cette année, une affluence exceptionnelle dépassant toutes nos espérances. Les exposants venant pour la première fois ou habitués du lieu ont su innover pour montrer des choses nouvelles au public.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui nous ont aidés à la réalisation de la tombola : le magasin «Aux douceurs du terroir» à Marssac, Groupama, M. Tragné à Aussac ainsi que tous les concessionnaires agricoles locaux. Nous vous donnons rendez-vous en 2018 pour la 10^{ème} édition...

La vie de la paroisse

- Entrée en Avent, dimanche 3 décembre : les chrétiens préparent Noël. De dimanche en dimanche, dans les églises, on allume progressivement quatre bougies.
- 8 décembre : fête de l'Immaculée Conception, messe à 18h30.
- Noël : les chrétiens fêtent la venue du Sauveur. Veillée le 24 décembre (22 heures), 25 décembre messe de Noël à 11 heures à Labastide.

Tous les Marssacois sont invités à venir auprès de la crèche qui sera installée dans l'église après le 8 décembre

Visites pastorales : tous les 1^{ers} vendredis du mois (5 janv, 2 fév, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin), un prêtre est présent à Marssac. 9h30 messe, 10h-12h permanence (temps de prière, adoration, confessions). 14h-17h30, visites à domicile (*les personnes souhaitant recevoir le prêtre appellent A. Candille 06.81.62.93.75*)

Votre article dans le prochain Marssac info de janvier/février ?

à envoyer avant le 15 janvier 2018
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.



Fêtes

de fin d'année à Marssac

Concert de Noël

(entrée gratuite)

Vendredi 8 décembre à 20h30 en l'église de Marssac

Veillée de Noël

Dimanche 24 décembre à 22h

Repas des aînés

Samedi 13 janvier à 12h salle municipale

Voeux du Maire

Vendredi 19 janvier à 19h salle municipale

Nous vous souhaitons
de très belles fêtes
de fin d'année





[erratum]

Une erreur s'est glissée dans le Marssac info de novembre.

Pour le nouvel institut de beauté, Un Instant hors du temps, le bon numéro de téléphone est le **06 37 22 32 37**

Un nouvel institut de Beauté à Marssac



Nathalie Neri, forte de 20 années d'expérience dans l'univers de la

Véritable ambassadrice et spécialiste des soins du monde, elle vous reçoit dans une ambiance relaxante et apaisante, du lundi au samedi sur rendez-vous, dans votre Institut de beauté et bien-être «Un instant hors du temps» 9 rue des écoles à Marssac sur Tarn (en face de l'école).

Venez découvrir :

- soins du visage
- soins corps du monde : balinais, suédois, polynésien, swahéli, holistique, beauté d'Asie...
- modelages du corps : rituel à la bougie, aux pierres chaudes, au chocolat, californien...
- épilations

- beauté des mains et des pieds
- rituels et escales beauté personnalisés
- programme minceur sur mesure
- bons et coffrets cadeaux

Ouverture le lundi 6 novembre. Dès à présent réservez votre instant beauté au 06 32 22 32 37

Un Instant Hors du temps
9 rue des Écoles

uninstant.horsdutemps@gmail.com

La Maison Gourmande



C'est en janvier 2012 qu'Anne et Xavier PIEROT ouvrent leur boutique de décoration au cœur d'une vieille bâtisse, «Loft & Dépendances», au 16 avenue d'Albi à Marssac. En février 2015, ils transforment l'établissement

pour créer un nouveau concept : bistrot, épicerie fine, cave et fromagerie qui deviendra «La Maison Gourmande».

18 mois après l'ouverture, l'établissement est repéré par le célèbre guide Gault et Millau, l'Expert Gourmand (Guide Sud-Ouest 2017-2018).

C'est dans cette épicerie fine, aménagée et décorée avec soin, qu'Anne et Xavier vous accueillent et vous proposent une large gamme de produits de qualité : fromages de chez «Xavier» (M.O.F. maître affineur à Toulouse depuis 1976), charcuterie extra (pata-negra Bellota, Noir de Bigorre...), mais aussi saumon fumé Label Rouge, foie gras élaboré à Lautrec ou les huîtres de La Baie d'Isigny, sans oublier des vins de Gaillac et des différentes régions viticoles de France.

La partie restauration permet, selon vos envies, de partager une assiette de tapas, déguster un verre de vin, déjeuner ou dîner entre amis ou en famille, organiser vos repas d'affaires.

Vous pouvez également commander des plateaux de fromages ou de charcuteries à emporter et venir composer vos paniers garnis pour vos Cadeaux Gourmands.

«La Maison Gourmande» associe les plaisirs de la bouche au plaisir des yeux. Tous les ingrédients sont donc réunis pour faire de ce lieu une adresse unique et incontournable sur la région d'Albi !

Le wa-Jutsu vous invite



Vous voulez découvrir le Wa-Jutsu ? Rendez-vous au Cosc d'Albi le samedi 20 janvier pour notre grand fête du Kagami Biraki !

Une nouvelle association : Team Punisher

L'association vise à la promotion, le développement, l'information et l'initiation à la pratique de l'Airsoft de manière légale, responsable et sécuritaire.

L'association peut organiser et participer à des manifestations (5^{ème} forum des associations à Albi) avec toutes les personnes, sociétés ou entreprises (partenariats), désirant connaître cette activité.

L'Airsoft est un jeu d'équipe de tir sportif de plein air utilisant des répliques d'armes propulsant des billes de 6 mm en plastique biodégradable.

La pratique de l'Airsoft et la vente de répliques sont ouvertes à toute personne à partir de 18 ans.

L'association est née le 4 mars 2017, mais elle existe en fait depuis août 2016. Elle est issue d'un noyau de 4 membres actifs désirant faire évoluer ce loisir, puis d'une quinzaine d'autres membres venus de différentes équipes ou associations.

L'association a pour but la promotion de ce loisir dans le département ainsi que les départements limitrophes.

Pour pratiquer ce sport en toute sécurité nous avons besoin de terrains adaptés, nous sommes à la recherche en permanence de terrains, friches, bâtiments..., aujourd'hui nous utilisons un terrain de prêt à Tecou d'une surface d'environ 15 hectares.

Bruno FAYON 06.23.94.74.56

team.punisher.81@gmail.com

[facebook.com/groups/team.punisher.81](https://www.facebook.com/groups/team.punisher.81)



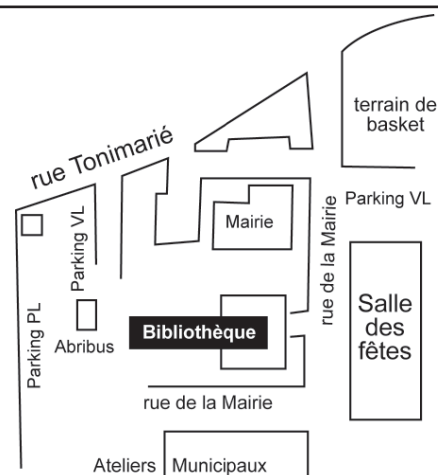
La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30
le vendredi de 15h00 à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 13 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



ARTISTIC'NOËL 2017 dimanche 3 Décembre !

Merci aux très nombreux exposants à ARTISTIC'NOËL (40, nombre limité par la place) avec un renouvellement important. Donc beaucoup de nouveautés ! Nous vous tiendrons au courant du déroulement de cette manifestation dans le Marssac Info de janvier/février 2018.

Suite à la décision prise lors de l'A. G. de Mars, nous vous informons de l'augmentation de la cotisation d'adhésion à la bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2018 : 7 euros pour les inscriptions individuelles et 10 euros pour les couples et familles.

Nous vous rappelons que le montant des cotisations ainsi que la vente des livres servent à l'achat de livres et de matériel (papeterie, mobilier...)

Une demande aux parents des élèves de Marc

CAMBOULIVES au CP l'année dernière : pouvez-vous nous ramener les livres empruntés par vos enfants et non-rendus en fin d'année scolaire ?

Il manque :

- Tendre compagnie de A. AMELIN
- 2 histoires de Mini-Loup de P. MATTER
- Avec les orques de E.ZICOT
- Martine et un chien du tonnerre de G. DELAHAYE
- La loi du préau de ZEP
- Le bal de la rentrée de I. STRAFFI
- Le voyage en ballon de TOURET
- La Belle au bois dormant de E. MASON

Vos enfants ont eu le plaisir de découvrir ces livres, pensez aux autres et profitez des vacances pour les retrouver et , au besoin, les déposer à la mairie si nos horaires ne vous conviennent pas.

Merci d'avance !

Bonnes Fêtes à tous, bonnes vacances et à 2018 !

L'équipe de «La Vieille Cantine».

Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompiers	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

Le Repas de nos Aînés



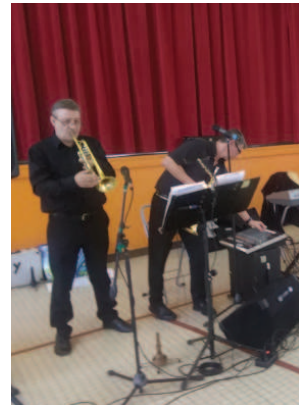
A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés qui aura lieu le samedi 13 janvier à 12h00 à la salle polyvalente de Marssac.



Invitation



Samedi 13 Janvier à partir de 12h



Ce moment festif et dansant est pris entièrement en charge par la Mairie. Il s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans (au 31/12/2017) et plus, ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire :vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.



Bulletin d'Inscription

à compléter et retourner à la Mairie avant le 20/12/2017*

Monsieur

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Madame

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

Téléphone -----

* Manifestation gratuite
* Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.

* En cas de difficulté pour vous déplacer, un service de navette gratuite est mis à disposition. Merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47
* Pas d'inscription par téléphone.

Je m'inscris au repas des aînés du 13 janvier 2018

Signature